



Communiqué 2023-39

Le 19 décembre 2023

Lettre de fin d'année du président

Aux membres,

Je tenais à vous écrire pour vous faire un état de situation de la Fraternité après ma première année comme président. Je commence par un retour sur les objectifs que je m'étais fixé dès le début de mon mandat, voici donc un résumé des correspondances que vous avez reçues l'an dernier :

Comme notre convention collective entrera en vigueur bientôt mais elle se terminera le 31 mars 2023, nous devront donc commencer à travailler sur la prochaine.

Je partage aussi avec vous mon intention d'apporter des changements à la constitution pour diminuer la période de d'élection qui est de 60 jours alors que les dernières élections provinciales se sont réglées en moins de 40 jours ! et aussi de réduire certains pouvoirs du président pour les remettre au sein de l'exécutif et du conseil de direction. Notre Fraternité s'en portera mieux.

Je maintiens aussi les enjeux qui sont à la base de mon implication :

- *Reconstruire les ponts avec tous les acteurs*
- *Une paix sociale d'au moins une année*
- *Faire un exercice de recadrage sur les dossiers majeurs pour cibler ceux que l'on peut régler*
- *De devenir votre porte-parole face aux médias*
- *Revoir les termes de notre contrat d'assurances collectives (2023-2024)*

Depuis un an, tous ces dossiers ont été concrétisés. Celui qui n'est pas terminé mais bien amorcé est celui des assurances collectives. D'autres étapes importantes qui n'étaient pas au programme se sont greffées, soit une tournée de presque tous les postes de la

province et la formation récente de 3 jours des représentants SST; une première à la Fraternité!

Sincèrement, je n'aurais pas réussi sans l'implication indéfectible des autres membres de l'exécutif et le concours de l'AFPC. Nous formons une très belle équipe.

Les dossiers qui restent à faire et/ou qui se dessinent pour 2024 sont tous aussi très importants dont voici les principaux enjeux :

- Concrétiser le changement d'assureur.
- La négociation de la future convention collective qui commencera officiellement le 22 janvier prochain avec le dépôt de notre cahier de charge.
- Les résultats du TAT et toutes les tractations qui surviendront.
- Dossier des CRVM et inspecteurs.
- Les modifications au CSR.

Comme par les années passées, le travail « régulier » de la Fraternité continuera, et il demande une grande implication en temps de tous les membres de l'exécutif. Ce travail est celui qui passe sous le radar des membres mais c'est la base et le plus important à la Fraternité.

Je désire également par ce communiqué remercier tous nos directeurs syndicaux et représentants en SST qui sont les piliers de notre organisation. Sans vous plusieurs dossiers nous seraient inconnus.

Au nom des membres de l'exécutif et en mon nom personnel, je vous souhaite à tous un joyeux temps des fêtes.

Jean-Claude Daignault
Président
FCCRQ